

Six mois d'observation pour les Emaux de Longwy bien fragiles

by Usine Nouvelle - vendredi, juin 05, 2015

<http://correspondances.fr/six-mois-dobservation-pour-les-emaux-de-longwy-bien-fragiles/>

Le tribunal de commerce de Briey a prononcé jeudi le redressement judiciaire des Faïenceries et Emaux de Longwy assorti d'une période d'observation de six mois. La manufacture, qui ne compte plus que 32 salariés, perdra encore huit emplois.

Dirigeant des Faïences et Emaux de Longwy depuis 1991, Arnold Kostka espérait début janvier sauver sa société en la cédant à un groupe français spécialisé dans la céramique. La vente ayant échoué, l'entreprise a été contrainte de déposer son bilan auprès du tribunal de commerce de Briey (Meurthe-et-Moselle), qui a prononcé une période d'observation de six mois. Les 32 salariés sont assurés de percevoir leur salaire de mai au cours des prochains jours, mais 8 licenciements sont d'ores et déjà annoncés. Les perspectives restent sombres pour la petite entreprise, dont les émaux chamarrés contribuent à la notoriété de Longwy depuis 1798. Son chiffre d'affaires se situe à 1,7 million d'euros pour la période 2014/2015 et ses ventes pâtissent du recul du marché du luxe.